

Ecolo Chastre  
Catherine Brusselmans  
Rue du dessus 10  
1450 Cortil Noirmont  
081 60 05 94

Chastre, le 18 juin 2003

Concerne : Ajout d'un point à l'OJ du Conseil Communal du 24/6/2003

**Position et action de la commune de Chastre par rapport aux droits politiques des étrangers notamment le droit de vote**

Si l'information relative à ce propos est nécessaire, elle n'est pas suffisante : la multiculturalité passe notamment par l'activation des politiques participatives existantes qui doivent être mises en oeuvre de manière transversale.

Parmi cette dernière, l'octroi aux ressortissants étrangers de droits de vote et d'éligibilité, à tous les niveaux à commencer par les niveaux communal et européen, permettrait la réalisation complète du suffrage universel et le renforcement de l'assise démocratique.

De même la participation à la vie politique de tous les résidents est garante de concession sociale et constitue un instrument de lutte contre les inégalités économiques, sociales et culturelles.

**Nous proposons donc au Conseil de débattre de ce thème, afin de transmettre une éventuelle motion aux sections fédérales des différents partis, dans le but d'inscrire ce point dans l'accord gouvernemental.**